

Cour européenne des droits de l'homme / Université de Strasbourg

6^e rencontre annuelle (présentiel et distanciel)
.....

Dialogue entre la Cour européenne des droits de l'Homme et la Doctrine

Colloque

29 mai 2026 | 9h00-16h00



Institut

de recherche Carré de Malberg

IRCM

Université de Strasbourg

✉ **Contact**

fru6703-contact@unistra.fr

✉ **Inscription en ligne**

<https://europa.unistra.fr>

Organisateurs : Prof. Florence Benoit-Rohmer, Prof. Ass. Ledi Bianku et Frédéric Krenc, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

📍 Salle Alex Weill
Bâtiment | Faculté de droit
1 place d'Athènes
67000 Strasbourg

en partenariat avec

Global Campus for Human Rights and democratization



Faculté

de droit, de sciences politiques et de gestion

Université de Strasbourg



9 h - Ouverture du colloque

Mattias Guyomar, Président de la Cour européenne des droits de l'homme

Florence Benoit-Rohmer, Professeur émérite de l'Université de Strasbourg

Séance de la matinée

Présidence : Patrick Wachsmann, Professeur émérite de l'Université de Strasbourg

9 h 15 - La justice arbitrale du sport à l'épreuve des droits fondamentaux

Présentation : Professeur Matthieu Maisonneuve, Université d'Aix-Marseille

Commentaires : M. Hugh Mercer, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Discutants :

Marko Bosnjak, Juge à la Cour de justice de l'Union européenne, ancien Président de la Cour européenne des droits de l'homme

Professeure Isabelle Rorive, Université libre de Bruxelles

10 h 45 - Pause

11 h - La jurisprudence récente en matière de migration

Présentation : Prof. Ass. Ledi Bianku, Université de Strasbourg

Commentaires : M. Alain Chablais, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Discutants :

Professeure Peggy Ducoulombier, Université de Strasbourg

Professeure Marion Larché, Université de Lille

12 h 30 - Pause déjeuner

Séance de l'après-midi

Présidence : Patrick Wachsmann, Professeur émérite de l'Université de Strasbourg

14 h 15 - La liberté de réunion et la répression de la contestation

Présentation : Professeur Dominic McGoldrick, Université de Nottingham

Commentaires : Mme Canolic Mingorance Cairat, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

15 h - La liberté d'expression des acteurs judiciaires

Présentation : Professeur Kanstantsin Dzehtsiarou, Université de Liverpool

Commentaires : Mme Diana Sarcu, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

15 h 45 Conclusions : M. Frédéric Krenc, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme